



ASSOCIATION BRETONNE DES AMIS DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE

Compte-rendu du Conseil d'administration Du 28 Juin 2025



Le conseil d'administration (convoqué le 16 juin 2025) s'est réuni à 9h30 dans l'établissement des frères de Ploërmel 1, Bd Foch, sous la présidence de Jean-Marc Ferrand.

Etaient présents :

Côtes d'Armor : Denis Charles, Jean-Luc Chaumier, Hervé Chapelet, François Lechien.

Finistère : Marie Annick Corre, Jean-Marc Ferrand, Pierre Nédélec, Françoise Bartissol.

Ille-et-Vilaine : Pierre Le Glatin, Nathalie Marin, Hubert Bonnefond, Silvain Gaudissant.

Loire-Atlantique : Bernard Jacquet, Luc Bourhis, Michel Bugeau, Gilbert Lefizelier

Morbihan : Guy Docquin, Henri Panhéleux, Jean-Luc Danet, Sabine Poisson-Delamotte.

Excusés :

Pour le 22 : Patricia Le Merrer (pouvoir à Denis Charles)

Pour le 29 : Marine Ruffat (pouvoir à Pierre Nédélec), Yvon Loaec (pouvoir à Marie-Annick Corre)

Pour le 35 : Martine Quéffrinec (pouvoir à Hubert Bonnefond)

Pour le 44 : Patrick Bert (pouvoir à Bernard Jacquet).

Pour le 56 : Catherine Le Brun (pouvoir à Jean-Luc Danet), Anne-Marie Clavet (pouvoir à Henri Panhéleux)

Absents : Michel Guyomard, Béatrice Gainche, Armelle Lecallo

Soit un total de 20 présents et 27 présents ou représentés.

Assistaient également à ce CA, sans droit de vote : Anne Hédan du 44 en tant qu'observatrice.

La réunion commence à 9h40.

1) Approbation du compte-rendu du conseil du 22 mars 2025

Le PV est approuvé à l'unanimité sans modification ni ajout.

2) Actualités jacquaires :

- **Le mouvement jacquaire en France et dans le monde** : un diaporama a été adressé à l'ensemble des administrateurs (PJ1). Pour rappel il existe environ 80 associations jacquaires en France et plus de 300 dans le monde. Un article paraîtra dans le Ar Jakez de juillet à ce sujet.

- **Forum nantais des chemins 2026** : Bernard Jacquet a reçu confirmation de notre inscription à ce forum pour 2026.

-Prix Elias Valiña : les inscriptions pour le prix de cette année sont closes depuis une semaine. Notre association sera donc convoquée dans les prochaines semaines, à la fois pour recevoir le prix qui nous a été décerné en 2024 et pour participer au jury pour l'année 2025. Comme convenu Jean-Marc Ferrand et Henri Panhéleux nous représenteront. La participation financière de 7500€ a déjà été versée sur notre compte.

-Partenariat avec l'Université du Québec à Trois Rivières : Il s'agit de la poursuite des travaux engagés avec Karine Boivin depuis plusieurs années. Denis nous rappelle le but de cette étude qui dépasse l'aspect "santé", il s'intéresse aussi à l'aspect "patrimoine" au sens très large du terme, à savoir le patrimoine bâti et immatériel (effet de la marche sur le pèlerin : transformation physique et spirituelle), l'étude comportera un questionnaire avant, pendant et après la marche. Nous serons associés à cette étude en tant que partenaire français, l'étude étant également faite au Canada. Dans un premier temps il s'agira à la fois de valoriser le coût pour l'association des interventions de Karine Boivin en Bretagne en 2025 (et chiffrer aussi le coût en 2024) et de valider les questionnaires proposés par l'équipe de chercheurs universitaires. Le bureau du 3 juin a validé la participation de notre association à cette étude car nous devons donner notre accord avant le 13 juin. Denis est chargé de suivre ce dossier.

- Relation avec l'association Compostelle-Québec qui vient de changer de président. Celui-ci sera présent en Bretagne fin août, il serait intéressant de faire un article pour Ar Jakez lors de sa visite à la vallée des Saints. Il est envisagé à nouveau un échange avec le Québec comme cela s'est passé en 2010-2011 et 2014-2015 avec des pèlerins bretons allant une année au Québec et l'année suivante l'inverse. Martine Quéffrines suit ce dossier.

3)Les actions et projets en cours :

-Synthèse et décisions concernant l'édition d'un guide de nos chemins bretons : Jean-Marc remercie Nathalie, Hubert et Martine de l'avoir accompagné pour les premiers rendez-vous avec un éditeur pour réfléchir à l'évolution de nos outils mis à la disposition des pèlerins sur nos chemins bretons. A cette occasion Jean-Marc note l'importance d'associer à nos démarches les bénévoles.

Rappel : la charge de travail sur les mises à jour des guides Lulu ne repose que sur Hubert, relation pas très aisée avec l'éditeur avec une série de "bug", souci financier : on ne perçoit qu'un € par guide. Notre objectif : remplacer nos 6 guides actuels par un seul ou 2, travailler en confiance avec un éditeur partageant nos valeurs en complétant l'offre déjà existante sur notre site.

Il y a eu une première rencontre avec Jacques Clouteau (Miam Miam Dodo) les 4 et 5 avril 2025 (le compte-rendu de ces 2 journées de travail a été transmis aux administrateurs avec la convocation à ce CA), une nouvelle visio a eu lieu le 24 juin pour aborder toute une série de questions à la suite du 1er rendez-vous, l'organisation et la méthode du MMDD de Jacques Clouteau n'étant pas toujours en phase avec nos pratiques et nos attentes. 30 à 50000 guides sont édités chaque année avec une mise à jour annuelle ou tous les 2 ans. 3 canaux de vente : dans les librairies, en direct, par Amazon. Nous serons co-auteur de ce guide. Nous devons négocier un contrat juridique avec eux. Pour la création de cet ouvrage nous devons constituer un comité de pilotage. Le grand avantage pour nous est d'entrer dans une collection reconnue par les pèlerins et nous vendrons nous-même une partie des ouvrages.

Le travail à faire pour l'asso : rédiger l'histoire de l'asso et des chemins bretons, collationner tous les hébergements (dodo) et services (miam miam et plus) dans un rayon de 4 à 5 kms autour du chemin, écrire les textes d'introduction, réunir les textes historiques et leur liaison avec les plans ainsi que revoir l'ensemble des photos proposées pour illustrer les plans.

Le guide ne devra pas dépasser 430 grammes, d'où la nécessité de faire 2 guides (un Ouest et un Est à préciser), nous voulons que ces 2 guides paraissent en même temps (et non pas avec un décalage comme le souhaitait au départ MMDD) et aillent jusqu'à Saint Jean d'Angély (ou Saintes). L'éditeur demande actuellement une cotisation pour tous les hébergeurs dans ces guides. Nous ne souhaitons pas que nos accueils pèlerins (adhérents) soient obligés de payer 42€. Nous ne souhaitons pas non plus qu'il y ait une notion de voie principale et des voies secondaires sur nos chemins bretons. Il faudra bien entendu ouvrir des pages sur notre site internet à nos associations amies en dehors de la Bretagne (Vendée, Charente Maritime, Normandie, Maine et Loire...) pour rejoindre la voie de Tours.

La voie Ouest serait composée des chemins partant de la Pointe Saint Mathieu, de Muguérec-Locquirec, Pont Croix, Lorient allant jusqu'à Clisson (815 kms), soit 1050 kms jusqu'à la jonction de la voie de Tours.

La voie Est serait composée des chemins partant de l'Abbaye de Beauport, Dinan, Mont Saint Michel : voie des Capitales et Plantagenets allant jusqu'à Clisson (717 kms) soit 953 kms jusqu'à la jonction de la voie de Tours.

Ces 2 kilométrages seront proposés à MMDD pour la réalisation de 2 guides simultanément.

Nous devons nous donner du temps, tout sera en discussion, ce sont des hypothèses de travail qu'ils convient de conserver à notre niveau dans cette période de négociation.

Nos souhaits : garder la possibilité de télécharger les traces GPX, (mais bien sûr en supprimant le téléchargement des guides Lulu), on souhaite également conserver la possibilité de télécharger nos hébergements (Accueil pèlerin), pouvoir continuer à fonctionner avec tous les éléments collectés s'il y avait une disparition de MMDD, faire un point annuel avec MMDD, avoir un lien (QR code) sur les guides pouvant ramener sur notre site pour le patrimoine. Il est également souhaité que l'association ait le monopole de distribution des guides au niveau des librairies bretonnes. Titre envisagé pour les livres : Les Chemins Bretons vers la voie de Tours. Notre logo sera obligatoirement sur la page de titre des ouvrages.

Crainte vis à vis des accueils-pèlerins et des professionnels du tourisme : à priori, non. Nous avons 209 accueils pèlerins sur 388 hébergeurs au total.

Nous consulterons un juriste avant de signer le contrat avec MMDD.

Délibération soumise au vote :

“Aujourd'hui le CA valide l'intérêt de travailler avec le MMDD et donne quitus au groupe composé de Nathalie, Martine, Hubert et Jean-Marc de poursuivre les négociations en vue de l'édition d'un nouveau guide en 2 volumes des chemins bretons et des étapes proposées pour sa mise en œuvre, valide également l'arrêt de l'édition avec Lulu.com dès la mise en place d'une édition MMDD.”

Après discussion et en tenant compte des différentes propositions de l'assemblée citée plus haut, il est procédé au vote. Les membres du CA à l'unanimité approuve la délibération.

Actuellement le téléchargement des guides est à nouveau évoqué ; il est gratuit, pour l'instant ce n'est pas la priorité de trancher ce sujet.

- **Rester membre associé ou adhérer à Compostelle-France ? :**

La question est : Rester encore membre associé à Compostelle France ou franchir un pas supplémentaire avec une adhésion en qualité de membre adhérent ou quitter la fédération ? Faut-il privilégier la recherche d'un partenariat avec les assos de l'Arc Atlantique ?

À la suite de sa participation, l'an dernier, à l'AG de la fédé à Lourdes avec Jean-Marc, Denis Charles, à la demande du Président, a établi "un rapport d'étonnement" (PJ6 transmise avant le CA) reprenant à la fois ce qu'il a apprécié ou ce qui l'a surpris et il a essayé de répondre à la question d'une adhésion éventuelle. La fédération va forcément évoluer avec ou sans nous. Elle devrait jouer un rôle de représentation et d'interlocutrice privilégiée au niveau national, d'identification de ressources disponibles, de facilitatrice, de lien entre les associations qui assurent l'hébergement pèlerins et celles, comme nous, qui font du "recrutement" pour inciter à partir en chemin. Nous sommes une association structurée et organisée sur une région "large" ce qui n'est pas le cas de la majorité des situations. La réflexion actuelle nous amène à penser qu'il faudrait rencontrer le bureau de la fédé pour leur faire part de notre vision d'optimisation afin de voir si de son côté la fédération est prête à intégrer des évolutions. Nous sommes le seul membre associé sur une soixante d'associations adhérentes. Il conviendra de préciser le rôle et les objectifs d'un membre associé ou d'un partenaire.

Il est important de connaître le projet de la fédération à court ou moyen terme. Les statuts n'ont pas évolué dans un sens paritaire, c'est toujours une asso = une voix (que ce soit une asso de 15 membres ou une asso de 2200 membres). La fédération pourrait être le lieu de sécurisation et de mutualisation de moyens humains. Les vraies questions : pourquoi une adhésion et qu'attendons-nous de la fédé ? Autre question : qui va aller nous représenter ? Faut-il fixer des objectifs à 3 ans, à 5 ans ? Rester seul dans notre coin ou être dans un ensemble ?

Une rencontre préalable avec le Président de la fédération ou son bureau est essentielle afin de dresser un bilan de nos 4 années en qualité de membre associé et voir de quelle façon on intègre. Adhérer pour soutenir le monde associatif jacquaire avec une fédération forte pour avoir une vraie représentativité nationale ? Quel rôle voulons-nous y jouer, quels moyens humains pouvons-nous y déployer ? Qui, au sein de notre CA est prêt à s'investir aux travaux de la fédé ?

Aujourd'hui sommes-nous prêts à assumer les conséquences d'une adhésion ? La vision de notre stratégie doit être présentée lors d'une rencontre avec le bureau de la fédération. Trois perspectives : quitter la Fédération, rester membre associé ou adhérer. Il paraît difficile de quitter la fédération.

Après toutes ces interrogations, nous procédons au vote pour ou contre l'adhésion à Compostelle-France : 5 contre (avec 2 pouvoirs), 3 abstentions, 19 pour. Il est donc prévu de rencontrer le Président ou le bureau de la fédération pour dresser un bilan de nos 4 ans de membre associé, faire part de notre vision des choses et se donner 3 ans pour voir comment les choses évoluent. Le CA donne son accord pour que Jean-Marc et Denis rencontrent dans un premier temps le Président ou le bureau de Compostelle-France et participent à l'AG qui aura lieu à Marseille le 11 octobre.

-Compte-rendu du groupe de travail sur les permanences (synthèse de Henri) : notre rôle ne doit pas s'arrêter à la rencontre des personnes lors des permanences mais nous devons essayer de les suivre pendant leur périple et les inciter à revenir ensuite pour essayer de les impliquer dans la vie de l'association. L'item "Permanence" sur le site n'est pas assez visible, le groupe va formuler des recommandations pour y palier. Il a été évoqué un changement de nom de la page Facebook : un bourdon breton vers Compostelle, la page "conseil pratique" va être mise à jour, un aide-mémoire avec des conseils va être rédigé mais il ne présente aucun caractère d'obligation pour les personnes assurant les permanences, chacun garde bien sûr sa vision des choses. 2 diaporamas de présentation de l'association vont être adressés en se recentrant sur les missions de l'asso. Il y a des demandes de formation à la fois sur les nouveaux outils et sur "galette". Il faudra dans le futur se poser la question des moyens de paiement. A voir avec Nathalie.

-Année jacquaire 2027 (Henri) : ceci concerne 12 ou 13 associations de l'Arc Atlantique, toutes ces associations sont partantes. Le principe : ne pas reproduire le bourdon breton vers Compostelle ni sa charge de travail. Il s'agit de déléguer à chaque association la charge de travail en agissant donc localement mais en ayant une communication globale. 3 étapes (chaque asso prend ce qui l'intéresse) : mise en commun des calendriers des activités de toutes les asso, un focus sur le 25 juillet pour montrer la force du mouvement jacquaire à l'ouest de la voie de Tours, pour les adhérents des asso il sera proposé de se retrouver symboliquement en Espagne début octobre (ex : Ourense, St Jacques...). Il s'agit avant tout d'un projet de communication global. Le CA donne quitus à Henri pour continuer à travailler sur ce sujet.

-Nécessité d'un montage vidéo pour présenter l'association.

-Les 30 ans de l'association : 2026.

Jean-Marc reprend les différents éléments évoqués lors d'une visio le 8 avril 2025

- un bel ouvrage illustré
- une sérigraphie, un objet symbole
- une vidéo de promotion de nos chemins
- un numéro spécial Ar Jakez
- des marches régionales vers un site de regroupement : un hébergement à Redon est possible pour 190 personnes au moment de l'Ascension 2026 à l'ISSAT. Il est également possible d'avoir un gymnase pour hébergement complémentaire si besoin (proposé par la municipalité de Redon). Faut-il envisager une marche régionale en étoile autour de Redon pendant 4 jours avec différentes animations ? Ou pour d'autres une marche se dirigeant vers un rassemblement à Redon ? Tout reste à organiser. Il est toutefois proposé de faire une réservation de l'hébergement à l'ISSAT pour le jeudi, vendredi et samedi au moment de l'Ascension 2026 (14, 15, 16 et 17 mai 2026). Bernard est chargé de réfléchir à nouveau avec le groupe qui avait été constitué. Cette animation autour de Redon viendrait en remplacement de la marche régionale de printemps.
- Inaugurations de banc de pèlerins, plantation d'arbres fruitiers ... : les délégations sont chargées de ce sujet. Idem pour la mise en valeur des chemins par les municipalités qui le souhaitent par exemple par la mise en place de panneaux "Halte sur les chemins de Compostelle"

-déplacement en Espagne : reporté avec les animations de l'année jacquaire 2027 (exemple Ourense).

-continuer à mettre en valeur nos expos dans les municipalités qui le souhaitent.

-rétrospective sur l'histoire de notre association : un article pour Ar Jakez ou sur le site directement : voir avec Marie-Claire Foutel pour ce sujet.

-faut-il organiser un salon avec bourse d'échanges de matériel, film, chanteur...il faut peut-être lier cela avec l'AG spécifique.

-AG 2026 : elle aura lieu à Plougonvelin au mois de mars (la date définitive sera fixée en fonction des élections municipales, actuellement on a retenu la date du 7 mars). Elle se déroulera sur 3 jours avec une marche le vendredi après-midi, des animations le vendredi soir (film St Jacques – La Mecque ?) ou groupe de musique ?), le samedi : l'AG avec la présence des fondateurs par délégation et témoignage, présence d'un conteur en fin d'AG ; le samedi soir : concert du chœur ; le dimanche : visite du mémorial, du musée de la Pointe St Mathieu...

-un calendrier perpétuel des chemins bretons avec concours photos : Bernard Jacquet voit avec Colibri ou un autre éditeur ce qui peut être fait.

- relance des échanges avec le Québec : en septembre 2026 un groupe de bretons (20 personnes) pourrait aller au Québec. Martine Quéffrinc suit ce dossier.

Pour l'ensemble des animations sur les 30 ans de l'asso, Bernard doit relancer une visio du groupe chargé de ce sujet.

4) Finances :

Pierre nous fait la présentation des comptes arrêtés au 26 juin 2025. Nous sommes à ce jour 1810 adhérents.

Depuis notre dernier CA, a été versé à notre association les 7500€ du prix Elias Valiña ainsi que la subvention de la Galice pour les journées de l'IRJ : 2345€. Nous avons également reçu 792€ du CMB pour la vente de billets à la tombola.

Il reste en stock actuellement 1000 crédenciales mais il n'y a presque plus de pochettes plastiques. Après discussion, Pierre Le Glatin va commander 1000 pochettes au format actuel avec velcro mais sans logo.

Le choix d'un logiciel de gestion pour la comptabilité est toujours en cours.

5) La vie des délégations et commissions

Ci-dessous, une copie des synthèses d'activité reçu par le secrétariat :

- Synthèse des activités du **Finistère** (Marie-Annick Corre) : - Exposition : en place à Spézet chapelle N D Du Krann jusqu'au 29 juin ; du 1 au 30 juillet à l'église de Loctudy ; du 5 au 25 septembre à la médiathèque de Lesneven ; en septembre à Locquirec. Conférences de Rose Faujour le 11 juillet 18h30 église de Loctudy et le 21 septembre 15h Locquirec à Ar Presbital - Marche passée le 2 juin à Spézet 25 personnes ; prochaines marches : le 25 juillet pour la St Jacques à St Jacques Bannalec ; le

4 octobre à Douarnenez marche d'automne - Rencontres jacquaires du Finistère à Châteaulin le dimanche 23 novembre.

- **Commission Patrimoine et Histoire** (Pierre Nédellec). Synthèse des activités 2025. À la suite des demandes du C.A. souhaitant revoir les documents de communication de l'association, la commission a entamé un travail de révision du « Chemin faisant » dans le but de réaliser un document unique. Il s'agit de revoir les informations existantes, les vérifier, les compléter, au besoin les adapter à un nouveau circuit. Il sera possible ensuite d'en extraire les points forts du tracé (églises, calvaires, châteaux, ...), méritant d'être mis en valeur. Ces éléments remarquables figureront, en icônes, sur les cartes des chemins. La démarche sera la suivante : Réaliser un texte large sur la base du « Chemin faisant » existant, sur chacune des voies jacquaires. En fonction du choix du CA, il sera possible ensuite de réduire ce texte ou d'en extraire des éléments. Choisir les lieux remarquables et les icônes qui vont les symboliser, à placer sur les cartes. Rechercher et choisir dans les textes du « Chemin faisant » une proposition de mots clés. Ce travail devrait être réalisé dans l'année.

La revue reprenant les communications présentées lors des journées de l'IRJ à Quimper d'octobre 2024 devrait être éditée en octobre 2025. Il y a un projet de rénovation de vitraux à la chapelle Notre-Dame du Krann de Spézet dont le vitrail de la translation du corps de saint Jacques.

Si dans une délégation il y a des statues ou vitraux en lien avec St Jacques à restaurer, l'association peut y participer.

-**Le chœur Mouez Ar Jakez** : 2 évènements récents : annulation du concert prévu pendant la semaine de printemps à l'Abbaye de Langonnet (annulation très tardive faite par les moines) et annulation de la répétition de juin par le chef de chœur. Ajouter à cela une certaine démotivation des choristes : 14 à 16 participants aux répétitions, même nombre pour les concerts prévus sur 28 inscrits. Un message figure sur notre site jusqu'en septembre invitant les adhérents intéressés à rejoindre le chœur, il y aura également un article dans le prochain Ar Jakez. 2 concerts sont prévus : le 23 novembre 2025 au Gâvre et le 15 mars 2026 à Saint Gildas des Bois ; le stage d'hiver est fixé du 16 au 18 janvier 2026 à Châteaulin. La question qui se pose : quel est l'avenir du chœur s'il n'y a pas une augmentation des effectifs ? Jean-Marc se propose de contacter Guenael Béranger, le chef de chœur, pour faire un bilan avec lui.

Les répétitions du chœur ont lieu à St Thuriel, nous donnons depuis plusieurs années 200€ à la paroisse ; Michel Bugeau propose que l'on augmente notre participation et propose 250€. Cette demande est acceptée à l'unanimité.

-**Commission communication** : Une réunion en visio a eu lieu le 7 avril 2025 pour structurer et préciser les principaux domaines d'intervention du groupe "communication". En projet pour les 30 ans de l'association : un bel ouvrage illustré, une affiche, des panneaux d'information dans les villes jacquaires, Ar Jakez spécial en quadrichrome, création d'une base de données photos, création d'un diaporama de présentation de l'asso ainsi qu'une vidéo de 3-4 minutes, création d'un objet symbole pour les 30 ans, un questionnaire aux adhérents sur leur perception de la revue "Ar Jakez".

-**Activité informatique et chemin** : Nathalie propose qu'il y ait 2 serveurs distincts : un pour le site et un pour la comptabilité. La question se pose de savoir si le fichier de gestion des adhérents (Galette) doit être en commun avec celui de la comptabilité. La mise en place sur le site de l'activité "chœur" devrait se faire début juillet.

Faut-il aller vers des terminaux de paiement pour les cartes bancaires (ex : Sum up avec commission de 1,75%) pour les adhésions dans certaines permanences par exemple dans le 44 où il n'y a pas de CMB pour y déposer les chèques ?

6) Questions diverses :

A la demande de Camino Europa Compostella, l'IRJ est chargé de créer une base de données européenne du patrimoine jacquaire. L'IRJ pourra venir collecter sur notre site nos données correspondant au patrimoine breton mais ces données resteront propriété de Compostelle-Bretagne. Nous souhaitons qu'il n'y ait qu'une seule saisie faite par les membres de la commission patrimoine et qu'elle soit faite uniquement sur notre site. Nathalie se mettra en lien avec le responsable informatique de l'IRJ pour les modalités pratiques.

Dans la commune de Le Gâvre, il y a un projet de réalisation d'une fresque (30mètres sur 1,50 mètre) à la fois sur le chemin de Compostelle et le chemin du Mont Saint Michel. Pour cette réalisation il faudra faire une convention entre la municipalité et Compostelle-Bretagne. Notre association pourrait envisager une participation à hauteur de 500€ maximum. Cette participation est validée par le CA.

Fin du CA à 16h15 (il y a eu une interruption des débats entre 13h15 et 14h)

Le Président

Jean-Marc Ferrand

Le secrétaire

Jean-Luc Danet